



HAL
open science

Feux croisés. Catholiques et médecins face à la crémation funéraire au Québec (1874-1901)

Martin Robert

► **To cite this version:**

Martin Robert. Feux croisés. Catholiques et médecins face à la crémation funéraire au Québec (1874-1901). Histoire, médecine et santé, 2021, Hygiène du cadavre, 16. hal-03091094

HAL Id: hal-03091094

<https://hal.science/hal-03091094>

Submitted on 30 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Feux croisés

Catholiques et médecins face à la crémation funéraire au Québec (1874-1901)

Martin Robert
University of Oxford

Au nom de la santé publique, des médecins de plusieurs pays promeuvent, à la fin du XIX^e siècle, l'incinération funéraire. Au Québec, certains médecins hygiénistes se persuadent ainsi des vertus sanitaires de la crémation, mais ne prennent aucun moyen pour contribuer à en faire une option funéraire accessible à tous. L'importance publique du catholicisme québécois peut expliquer pourquoi ces médecins ne soutiennent la crémation que dans le cas de certains morts de maladies contagieuses ou d'ordures urbaines. Se manifester comme crématisés dans le domaine funéraire impliquerait, pour ces médecins, de défier le clergé catholique, fermement opposé à l'incinération des morts et qui possède la plupart des lieux de sépulture sur le territoire. Retracer ces polémiques sur la crémation funéraire permet d'exposer les conflits qu'elle cause entre médecine hygiéniste et catholicisme au Québec.

Mots-clés : crémation moderne, quarantaine, santé publique, police sanitaire, réformes funéraires

Crossfire. Catholics and doctors facing the advent of funeral cremation in Quebec (1874-1901)

Doctors from several countries promoted funeral cremation at the end of the 19th century in the name of public health. In Quebec, a number of hygienist doctors persuaded themselves of the benefits of cremation for public health. However, they did not take any means to help make cremation a funeral option accessible to all. The importance of the Catholic Clergy in Quebec society at the time may explain why these doctors only supported cremation in the case of certain deaths from contagious diseases, or for the disposal of urban waste. Publicly manifesting their support of cremation as a general mode of body disposal would have implied that these doctors challenge the Catholic

clergy, which strongly opposed the cremation of the dead and owned most of the burial places in the territory. The reconstitution of these controversies over funeral cremation thus allows us to expose the conflicts that this practice has caused between hygienist medicine and Catholicism in 19th-century Quebec.

Keywords: modern cremation, quarantine, public health, sanitary policies, funeral reforms

Fuego cruzado. Católicos y médicos ante la cremación funeraria en Quebec (1874-1901)

En nombre de la salud pública, los médicos de varios países promovieron la cremación funeraria a finales del siglo XIX. En Quebec, algunos médicos higienistas estaban convencidos de las virtudes sanitarias de la cremación, pero no tomaron ninguna medida para que ésta fuera una opción funeraria accesible a todos. La importancia pública del catolicismo en Quebec puede explicar por qué estos médicos sólo apoyaban la cremación en el caso de ciertas muertes por enfermedades contagiosas o basura urbana. Manifestarse como crematistas en el campo funerario hubiese implicado, para estos médicos, desafiar al clero católico, que se oponía firmemente a la incineración de los muertos y era propietario de la mayoría de los lugares de sepultura en el territorio quebequés. Reconstruir estas polémicas sobre la cremación funeraria nos permite exponer los conflictos que provocó entre la medicina higienista y el catolicismo en Quebec.

Palabras clave: cremación moderna, cuarentena, salud pública, policía sanitaria, reformas funerarias

Cet article est issu d'un mémoire de maîtrise complété en 2015 à l'Université du Québec à Montréal, sous la direction de Martin Petitclerc et avec le soutien du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). L'auteur tient à remercier les évaluateurs anonymes qui ont grandement contribué à l'amélioration de ce texte par leur lecture attentive.

Michel Vovelle et Philippe Ariès demeurent les représentants classiques de l'histoire de la mort en France. Depuis une trentaine d'années, des historiens réinvestissent cette histoire, en portant leur attention sur des phénomènes que Vovelle et Ariès n'avaient pas ou peu abordé. La crémation funéraire en fait partie. Vovelle, par exemple, dans son maître ouvrage de 1983, mentionne la crémation, sans plus,

comme un signe du tabou sur la mort¹. Une historiographie croissante montre aujourd'hui combien les défenseurs de la crémation funéraire ont plutôt attribué aux dépouilles mortelles, dès la fin du XVIII^e siècle, des valeurs politiques, économiques, religieuses et scientifiques d'une grande complexité. Les travaux qui forment cette historiographie sur la crémation sont trop nombreux pour que nous en rendions compte dans cet article. On peut cependant affirmer qu'à parts inégales, tous les continents y sont représentés. Du Mexique au Japon, de l'Afrique du Sud à la Roumanie, de l'Australie à la Suède, en passant surtout par la France, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne, cette historiographie permet de tirer des conclusions d'ensemble². Il est par exemple évident que les mouvements hygiénistes, issus de milieux médicaux, ont joué un rôle central dans l'essor mondial des crématoriums funéraires. Aussi, grâce à des travaux comme ceux de Jacqueline Lalouette pour la France et de Serenella Nonnis Vigilante pour l'Italie, on sait désormais que la crémation s'est chargée, dès la fin du XVIII^e siècle, de significations politiques et idéologiques³. Il est admis que l'anticléricalisme, la libre-pensée, le laïcisme et la franc-maçonnerie en ont été des éléments incontournables. Dans la continuité de

1 Michel Vovelle, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2000 [1983], p. 658.

2 En ordre chronologique décroissant, on peut noter ces publications: Amanda M. López, « "An Urgent Need for Hygiene": Cremation, Class, and Public Health in Mexico City, 1879–1920 », *Mexican Studies/Estudios Mexicanos*, 31/1, hiver 2015, p. 88-124 ; Marius Rotar, *History of Modern Cremation in Romania*, Newcastle-Upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2013 ; Arnaud Esquerre, *Les os, les cendres et l'État*, Paris, Fayard, 2011 ; Eva Åhrén, *Death, Modernity, and the Body: Sweden 1870-1940*, Rochester, University of Rochester Press, 2009 ; Andrew Bernstein, *Modern Passings: Death Rites, Politics and Social Change in Imperial Japan*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2006 ; Simone Ameskamp, *On fire—Cremation in Germany, 1870s-1934*, thèse de doctorat en histoire, Washington, Georgetown University, 2006 ; Douglas J. Davies et Lewis H. Mates (dir.), *Encyclopedia of Cremation*, Farnham, Ashgate, 2005 ; Robert Nicol, *This Grave and Burning Question. A Centenary History of Cremation in Australia*, Clearview, Adelaide Cemeteries Authority, 2003 ; Garrey Michael Dennie, « Ashes of Death: Re-Inventing Cremation in Johannesburg, 1910-1945 », *Journal of Southern African Studies*, 29/1, 2003, p.177-192. Parmi les publications récentes, remarquons : Thomas Laqueur, *Le travail des morts. Une histoire culturelle des dépouilles mortelles*, Paris, Gallimard, 2018 ; ainsi que les chapitres de Jacqueline Lalouette et de Nancy Gonzalez Salazar dans l'ouvrage collectif d'Elisabeth Belmas et Serenella Nonnis-Vigilante (dir.), *L'orchestration de la mort. Les funérailles, des temps modernes à l'époque contemporaine*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017.

3 Voir notamment : Jacqueline Lalouette, « La libre pensée, l'Église et la crémation », *Le Mouvement social*, 179, 1997, p. 81-91 ; Augusto Comba, Emma Mana et Serenella Nonnis Vigilante, *La morte laica: II. Storia della cremazione a Torino (1880-1920)*, Turin, Paravia/Scriptorium, 1998. Lalouette et Nonnis-Vigilante ont consacré plusieurs autres publications à l'histoire de la crémation moderne.

ces travaux, le présent article montre que la crémation funéraire cause, à la fin du XIX^e siècle, des conflits entre, d'une part, le catholicisme et, de l'autre, la médecine hygiéniste au Québec. Certains médecins y vantent les bienfaits sanitaires de la crémation, mais se montrent réticents à la rendre accessible pour la disposition des défunts. À notre avis, cette attitude de médecins québécois montre leur refus de défier le clergé catholique en matière de gouvernement funéraire. La population du Québec comme ses médecins sont alors en grande majorité catholiques. Sur le territoire, les communautés religieuses occupent des fonctions de premier plan dans l'administration publique et possèdent la plupart des lieux de sépulture. Les mouvements crématises y sont, de fait, représentés par des milieux rivaux, ou autonomes par rapport au clergé catholique. On y trouve des anticléricaux, souvent francs-maçons et républicains, ou des membres de la haute bourgeoisie protestante de Montréal qui souhaite disposer librement de ses propres cadavres. C'est cette dernière qui établit, en 1901 au cimetière Mont-Royal de Montréal, le premier crématorium canadien. En somme, le peu d'implication des médecins distingue les mouvements crématises du Québec de la plupart de ceux que l'on trouve ailleurs à ce moment. Nous l'expliquons avant tout par l'objection catholique à la crémation funéraire. L'historiographie ne rend pas encore possibles des études comparatives avec des territoires similaires au Québec par l'importance publique du clergé catholique à l'époque, tels que l'Irlande. De telles études resteraient à mener. Notre démonstration s'appuie sur un corpus de sources composé essentiellement d'articles de revues et de journaux constitué au moyen des bases de données d'archives numérisées canadiennes et québécoises les plus importantes, c'est-à-dire *Notre mémoire en ligne* et la collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). En y cherchant les mots-clés « crémation » et « incinération », nous avons isolé les publications qui forment la base de notre analyse. À ce corpus se greffent des sources parlementaires. Après un retour sur l'essor des mouvements crématises européens, nous insistons sur leur convergence avec l'hygiénisme par la publication d'un article du médecin Henry Thompson en 1874. De fait, cette année marque l'ouverture des débats publics sur la crémation au Québec. Analyser le blocage opposé à la crémation par le clergé catholique nous conduit ensuite à expliquer la réaction des médecins hygiénistes du Québec à cette technique. Au nom de la santé publique, certains de ces derniers valorisent l'incinération de morts de maladies contagieuses ou d'ordures urbaines, mais ne favorisent pas le libre usage funéraire des technologies de crémation. Nous insistons enfin sur le facteur religieux dans cette ambivalence envers la crémation, en comparant l'attitude, à son égard, des médecins catholiques et protestants du Québec. Retracer l'histoire de ces conflits fait mieux comprendre les conditions dans lesquelles s'instituent l'hygiène comme préoccupation publique et la crémation comme pratique usuelle au tournant du XX^e siècle. Elle indique de plus l'importance des politiques funéraires dans les préoccupations du clergé catholique.

Sir Henry Thompson, la crémation et l'hygiène

En Europe, la crémation est promue d'abord dans le Paris révolutionnaire pré-napoléonien (1794-1804), puis dans les provinces italiennes du Nord (1857-1876)

lors du *Risorgimento*. Dans ces contextes insurrectionnels, elle apparaît comme un moyen de contester un ordre mortuaire ancien, fondé sur l'inhumation et régi par les institutions chrétiennes. Cette première tendance crémaliste moderne se réfléchit en termes politiques et historiques. Représentée par des admirateurs des bûchers funéraires antiques et par des contempteurs de l'Église catholique, elle donne lieu à quelques crémations, mais reste marginale⁴. Vers la fin du XIX^e siècle, de moins en moins de partisans de la crémation funéraire s'inscrivent dans ce registre de la contestation idéologique et politique. Le courant dominant s'attache plutôt à présenter la crémation comme un mode sanitaire de gestion urbaine des défunts. Nous situons ce basculement en 1874, c'est-à-dire l'année de parution d'un article intitulé « The Treatment of the Body After Death » dans l'important périodique britannique *The Contemporary Review*⁵. Son auteur, Sir Henry Thompson, chirurgien notamment auprès de la reine Victoria, l'aurait écrit après sa visite l'année même de l'Exposition universelle de Vienne. Il s'y serait passionné pour un modèle de four crématoire inventé par Ludovico Brunetti, anatomiste de l'Université de Padoue⁶. Thompson vante dans cet article l'efficacité et la propreté de l'incinération par rapport à la décomposition en terre. Il estime que le feu ménagerait mieux les sentiments des vivants que le sort réservé aux défunts par l'inhumation, qu'il détaille en termes crus pour contredire le dogme chrétien du repos des morts⁷. Instaurer la crémation funéraire au Royaume-Uni lui paraît la suite logique des réformes sanitaires anglaises mises en place au cours des décennies précédentes et qui comprennent l'interdiction d'inhumer des cadavres à l'intérieur des murs de Londres. Peu après la parution de son article, Thompson convie des membres de l'aristocratie britannique pour un dîner, à l'occasion duquel il les invite à signer la *Declaration of 1874*, acte fondateur de la *Cremation Society of Great Britain*, dont il devient le président⁸. Rose M. Crawshay, philanthrope de l'Oxfordshire, qui compte aussi parmi ses membres fondateurs, aurait eu l'idée de cette association⁹. En 1878, cette société fait construire un crématorium dans la ville

4 Pour une chronologie de ces premiers mouvements crémalistes européens, voir : Martin Robert, « La République des incinérés. Histoire croisée des mouvements crémalistes de Paris, du nord de l'Italie et de Montréal au XIX^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, 49/100, 2016, p. 453-474.

5 Henry Thompson, « Cremation: The treatment of the body after death », *Contemporary Review*, 23, janvier 1874, p. 319-328.

6 Alessandro Porro *et al.*, « Modernity in medicine and hygiene at the end of the 19th century: the example of cremation », *Journal of Public Health Research*, 1/10, 2012, p. 53.

7 Henry Thompson, « Cremation: The treatment of the body after death », art. cité, p. 319-320.

8 Lisa Ann Kazmier, *A Modern Landscape: The British Way of Death in the Age of Cremation*, thèse de doctorat en histoire, Rutgers University, 2005, p. 77.

9 « The proposer of cremation in England », *Canadian Illustrated News*, 16 mai 1874, p. 315.

de Woking. Elle obtient en 1884 l'autorisation légale d'en faire usage¹⁰. Commenté et traduit, l'article de Thompson permet d'associer durablement crémation et hygiénisme. La notoriété acquise au cours des années 1880 par la notion de germes, notamment du fait des écrits de Louis Pasteur et de Robert Koch, accentue cette tendance hygiéniste chez les partisans de la crémation des morts. On le voit par les écrits de Thompson. En 1874, dans un second article par lequel il répond aux critiques adressées à ses prises de position crémationnistes, Thompson explique qu'il craint des cimetières les miasmes, ces exhalaisons qui seraient vectrices de maladies¹¹. Par contraste, dans son bilan des progrès de la crémation au Royaume-Uni dix-sept ans plus tard, Thompson reformule son argumentation d'après la théorie pasteurienne des germes¹².

À l'échelle internationale, crémationnistes et hygiénistes tendent alors à converger. Des mouvements crémationnistes d'inspiration thompsonnienne sont ainsi mis sur pied, à partir de 1874, notamment en Australie, en Afrique du Sud et en Suède. Dans la foulée de l'Exposition universelle de 1873, le débat public sur la crémation s'intensifie à Vienne, tandis qu'une épidémie de choléra soulève dans la ville des discussions sur les modes sanitaires de disposition des corps¹³. Un projet de crématorium émerge à Bruxelles et Johann Jakob Wegmann-Ercolani, marchand zurichois, publie une déclaration qui inaugure les mouvements crémationnistes suisses¹⁴. L'année 1874 marque en outre l'arrivée sur le continent américain des débats sur l'incinération des morts, dont en Argentine, au Mexique, aux États-Unis et au Québec¹⁵. L'article de Thompson favorise cette traversée de l'Atlantique, bien qu'aux États-Unis ce soient les immigrants allemands qui défendent la crémation avec le plus de zèle et que ce soit eux qui, toutes proportions gardées, livrent en plus

10 Cremation Society of Great Britain, *History of Modern Cremation in the United Kingdom from 1874: The First Hundred Years*, p. 185, en ligne : <https://www.cremation.org.uk/history-of-cremation-in-the-united-kingdom> (consulté le 7 décembre 2020). Cette autorisation vient d'un jugement rendu dans la cause du médecin gallois William Price : Marshall D. Ewell, « High Court of Justice: Queen's Bench Division. The Queen vs. Price », *The American Law Register (1852-1891)*, 32/9, 1884, p. 566-567.

11 Henri Thompson, « Cremation: A Reply to Critics and an Exposition of the Process », *Contemporary Review*, 23, 1874, p. 553-571.

12 Henri Thompson, *Modern Cremation, Its History and Practice*, Londres, Kegan Paul, Trench, Trübner & Co., 1891, p. 109-111.

13 Ute Georgeacopol-Winischhofer, « Background (Austria-Hungary) », dans Douglas J. Davies et Lewis H. Mates (dir.), *Encyclopedia of Cremation, op. cit.*, p. 71.

14 Xavier Godart, « Belgium » et Marianne Herold, « Switzerland », dans Douglas J. Davies et Lewis H. Mates (dir.), *Encyclopedia of Cremation, op. cit.*, p. 89 et p. 395.

15 Nancy Gonzalez Salazar, « Transferts culturels et scientifiques européens : à l'origine de la genèse du mouvement crémationniste dans le Rio de la Plata au XIX^e siècle », dans Elisabeth Belmas et Serenella Nonnis-Vigilante (dir.), *L'orchestration de la mort, op. cit.*, p. 147-162, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.17810> ; Amanda M. López, « "An Urgent Need for Hygiene" ... », art. cité.

grand nombre leurs défunts à la combustion¹⁶. Ces mouvements entretiennent entre eux des correspondances, contribuent à leurs publications respectives et se réunissent lors de congrès crématisistes internationaux¹⁷. À Paris, où s'étaient pourtant formées les premières initiatives européennes en faveur de la crémation des décennies plus tôt, on ne procède à la première incinération funéraire par four crématoire qu'en 1889, entre autres à l'initiative et en présence de médecins. C'est aussi auprès de collègues hygiénistes que des médecins crématisistes italiens trouvent un milieu où faire avancer leur cause. En Italie comme en France, de même qu'ailleurs en Europe, toutefois, les taux d'incinération restent très faibles jusque dans la seconde moitié du xx^e siècle¹⁸.

Laisser dormir les morts ou protéger les vivants ?

Les premiers débats sur la crémation funéraire au Québec

La crémation intègre le débat public québécois en 1874, en conséquence directe de la parution de l'article de Thompson. On y discute de crémation funéraire dans des périodiques médicaux ou catholiques. Du côté des publications catholiques du Québec, on trouve une opposition à la crémation à partir de 1876 au moins et jusqu'à la fondation du premier crématorium canadien¹⁹. Ce sont à notre avis principalement ces attaques motivées par le catholicisme qui expliquent pourquoi les médecins au Québec, surtout les catholiques parmi eux, se méfient de la crémation des morts. Le principal argument qui motive cette opposition concerne le dogme de la résurrection des corps, « temples de l'Esprit saint²⁰ » promis au réveil lors de l'avènement du royaume des cieux annoncé par les évangiles²¹. Le rituel funéraire devrait en donner l'intuition et y préparer. Il devrait provoquer devant la

16 Stephen Prothero, *Purified by Fire. A History of Cremation in America*, Oakland, University of California Press, 2001, p. 138.

17 Simone Ameskamp, *On fire—Cremation in Germany, 1870s-1934*, thèse citée, p. 36.

18 Ferdinando Coletti, « Sur l'incinération des cadavres », *Congrès médical de toutes les nations, Deuxième session de 1869 à Florence*, Bologne, Imprimerie de Jacques Monti, 1870, p. 386 ; Bibliothèque du conseil municipal de Paris, *Rapports et procès-verbaux sur la crémation*, recueil factice coté C2270 ; Guillaume Cuchet, « La transition funéraire contemporaine. Scènes et significations », *Études*, 4246, février 2018, p. 47-49.

19 « The Catholic Dead », *The True Witness and Catholic Chronicle*, 6 octobre 1876, p. 2.

20 « The Cremation Fad », *The True Witness and Catholic Chronicle*, 5 mai 1897, p. 2.

21 Notamment : Bishop Farley, « Body not to be burned », *The True Witness and Catholic Chronicle*, 16 juin 1897, p. 2 ; « Cremation », *The True Witness and Catholic Chronicle*, 8 septembre 1897, p. 5.

tombe une « horreur salubre » censée maintenir la rigueur morale dans l'âme²². La crémation, en anéantissant les corps, serait incompatible avec ce rituel. Surtout, elle ne conviendrait pas aux cimetières, devant être des lieux de repos pour les morts et de recueillement pour les vivants²³. En conséquence, dans certaines revues catholiques québécoises, on assimile la crémation à une variété d'autres phénomènes alors combattus par l'Église, dont le protestantisme, le paganisme, la franc-maçonnerie, l'anarchisme et le socialisme²⁴. Le feu crématoire évoque à d'autres les flammes de l'enfer ou les tortures infligées à des missionnaires jésuites en Nouvelle-France, tandis qu'on va, dans la revue montréalaise *The True Witness and Catholic Chronicle*, jusqu'à vouloir faire remarquer que les nations qui incinéraient leurs morts étaient aussi païennes que celles qui pratiquaient le cannibalisme²⁵. D'autres détaillent des scènes d'incinération en ne lésinant pas sur la description de poitrines qui éclatent et de barbes en feu²⁶. Cette opposition catholique à la crémation bénéficie en 1886 de deux décrets du Saint-Siège, par lesquels le pape Léon XIII menace d'excommunication tout catholique lié aux crémationnistes, qu'il assimile à la franc-maçonnerie²⁷. Le premier de ces décrets, aussitôt qu'il paraît, est publié dans des revues catholiques du Québec. Certaines s'y réfèrent jusqu'à la fondation d'un crématorium canadien²⁸. Lorsque les administrateurs du cimetière Mont-Royal s'adressent au parlement québécois en 1901 pour qu'une loi les autorise à inaugurer ce crématorium, leur initiative se heurte à l'hostilité de l'évêque de Montréal, qui tente de faire obstacle à ce projet

22 Voir par exemple : C. D., « Sur une tombe », *Le Monde illustré*, 29 octobre 1898, p. 403 et Livius, « La crémation », *L'Oiseau-Mouche*, 27 avril 1901, p. 34-35.

23 « Les cimetières catholiques et les païens modernes », *La Voix de l'écolier du Collège Joliette*, 15 janvier 1877, p. 58-59.

24 « Le remède au grand mal de l'époque », *Petite revue du tiers-ordre et des intérêts du Cœur de Jésus*, juillet 1885, p. 178 ; « Les origines de la Crémation », *La Semaine religieuse de Québec*, 9 septembre 1893, p. 19-20 ; « Catholics and cremation », *The True Witness and Catholic Chronicle*, 30 avril 1898, p. 4.

25 « Cremation », *The True Witness and Catholic Chronicle*, 13 novembre 1895, p. 4 ; « Cremation a pagan custom », *The True Witness and Catholic Chronicle*, 24 juin 1899, p. 6.

26 « La Crémation », *La Semaine religieuse de Québec*, 19 septembre 1891, p. 33. Voir aussi : « La Crémation », *La Semaine religieuse de Montréal*, 17 décembre 1887, p. 496 et Livius, « Causerie : Le Four "crématoire" », *L'Oiseau-Mouche*, 5 mai 1900, p. 36.

27 Piotr Kuberski, *Le christianisme et la crémation*, Paris, Éditions du Cerf, 2012, p. 335-336.

28 « La crémation et le Saint-Office », *Petite revue du tiers-ordre et des intérêts du Cœur de Jésus*, septembre 1886, p. 240-241 ; « Condamnation de la crémation », *La Semaine religieuse de Montréal*, 27 octobre 1888, p. 344 ; « Nouvelles religieuses – France », *La Semaine religieuse de Montréal*, 22 mars 1890, p. 213-214 ; « La crémation des corps », *Le Propagateur*, 1^{er} août 1897, p. 378 ; « De la Crémation », *Revue ecclésiastique*, 1^{er} mai 1901, p. 275-276 ; « Crémation des corps », *La Semaine religieuse de Montréal*, 11 mai 1901, p. 605.

avec le soutien du chef de l'opposition conservatrice et de députés catholiques. Ces derniers invoquent le dogme de la résurrection des corps, en vain²⁹. Proposé par une corporation protestante, le projet de loi sera adopté au nom de la « tolérance civile des cultes³⁰ ». Son entrée en vigueur contrarie l'évêque, mais la revue catholique *L'Oiseau-Mouche* prévoit que « [n]os Canadiens-français ne sont pas trop portés vers ces histoires-là, et nous sommes sûrs qu'avec toute l'affaire on ne fera qu'un four infect, du moins en ce qui regarde l'incinération de nos compatriotes catholiques³¹ ».

En consultant les six plus importantes revues médicales publiées au Québec à la fin du XIX^e siècle, on peut y suivre, parallèlement, leur réception des discours crémationnistes³². Une requête portant sur les mots-clés « crémation » et « incinération » pour la période comprise entre 1874 et 1901 a permis de réunir 28 extraits portant sur la crémation funéraire, dont quatre éditoriaux originaux. Deux recensions, parues en 1874 respectivement dans le *British Medical Journal* et *The Lancet* et qui présentent l'article de Sir Henry Thompson comme un argumentaire irréfutable, sont aussitôt relayées par la revue montréalaise *The Canada Medical & Surgical Journal*³³. La revue généraliste *Canadian Illustrated News* commente favorablement les idées de Thompson, tandis que le *Canada Medical Record* et *L'Union médicale du Canada* rendent compte des progrès crémationnistes ailleurs au monde³⁴. Ces publications médicales continuent d'informer sur l'actualité

29 *Les mémoires du sénateur Raoul Dandurand*, Marcel Hamelin (éd.), Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 127 ; Edmund Flynn, *Crémation - Idée catholique*, Fonds Famille Flynn (P734, contenant 1994-09-009\3), Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ville de Québec, 13 juillet 1899 ; « Lettre pastorale de Mgr Paul Bruchési », *La Semaine religieuse de Montréal*, 8 avril 1901, p. 238-245.

30 *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 8 et 12 mars 1901, p. 130 et 144. ; Thomas Chapais, *Lettre à Paul Bruchési*, Fonds Correspondance de l'évêque Paul Bruchési, Archives de la chancellerie, Archidiocèse de Montréal, 29 mars 1901 ; Edmund Flynn, *Lettre à Mgr Bruchési*, Correspondance de l'évêque Paul Bruchési, Archives de la chancellerie, Archidiocèse de Montréal, 2 avril 1901, p. 1-3.

31 Livius, « La crémation », art. cité, p. 34.

32 Ces six revues sont : le *Canada Medical & Surgical Journal* (1872-1888), *L'Union médicale du Canada* (1872-1995), *The Canada Medical Record* (1872-1904), le *Journal d'hygiène populaire* (1884-1895), la *Gazette médicale de Montréal* (1887-1892) et le *Montreal Medical Journal* (1888-1910). Voir Charles G. Roland et Paul Potter, *An annotated bibliography of Canadian medical periodicals, 1826-1975*, The Hannah Institute for the History of Medicine, Montréal, 1979.

33 « Sir Henry Thompson on Cremation », *Canada Medical & Surgical Journal*, janvier 1874, p. 330-331 ; « Sir Henry Thompson on Cremation », *Canada Medical & Surgical Journal*, mai 1874, p. 518-519.

34 « The Proposer of Cremation in England », *Canadian Illustrated News*, 16 mai 1874, p. 315 ; « Cremation of the Dead », *Canada Medical Record*, juin 1874, p. 264 ; « Crémation », *L'Union médicale du Canada*, septembre 1874, p. 432 ; « Crémation économique », *L'Union médicale du Canada*, octobre 1874, p. 478 ; « Société de crémation », *L'Union médicale du Canada*, juin 1875, p. 286 ; « Incinération »,

crématoriste au cours de la décennie suivante, mais sans y accorder une attention à la hauteur de l'intérêt des médecins québécois pour les politiques sanitaires. En effet, au sein des milieux hygiénistes du Québec, toutes les conditions semblent réunies afin que des médecins s'emparent de cette revendication et qu'ils cherchent à établir des crématoriums. Les hygiénistes y disposent dès les années 1870 d'assises institutionnelles, de relais dans des publications spécialisées et de représentants qui tentent d'imposer des principes sanitaires dans la conduite des inhumations sur le territoire. Dès 1854, le conseil municipal de Montréal, métropole du Canada, interdit d'enterrer les morts à l'intérieur des murs de la cité, invoquant des motifs sanitaires, comme on le fait depuis le milieu du XVIII^e siècle dans certaines villes d'Europe de l'Ouest³⁵. On ferme à Montréal les cimetières du centre urbain pour créer sur la montagne qui domine la ville un cimetière catholique et un autre, protestant. Ce mouvement de relocalisation des lieux de sépulture hors des villes se produit ailleurs au Canada, notamment dans la ville de Québec au cours de la première moitié du XIX^e siècle³⁶. Craignant le retour des épidémies de variole et de choléra, l'administration municipale de Montréal et des groupes de pression mettent sur pied des initiatives hygiénistes éphémères, qui prennent des formes durables à partir des années 1870³⁷. Une grave épidémie de variole en 1885 donne à l'hygiénisme québécois son impulsion définitive³⁸. En 1887, des médecins président à la création du Conseil d'hygiène de la province de Québec (CHPQ), chargé dès l'année suivante d'appliquer une nouvelle loi sur la conduite sanitaire des inhumations et des exhumations³⁹. Le CHPQ rappelle à l'ordre des administrations

L'Union médicale du Canada, juillet 1875, p. 286 ; « Crémation », *L'Union médicale du Canada*, novembre 1875, p. 527 ; « Hygiène, inhumation, crémation », *L'Union médicale du Canada*, novembre 1877, p. 515-516.

35 *Règlement du Conseil de la Cité de Montréal pour prohiber les enterrements en dedans des limites de la Cité de Montréal*, Fonds Conseil de ville de Montréal (CA M001 VM001-33-01-D14, no. 232).

36 Régis Bertrand et Anne Carol (dir.), *Aux origines des cimetières contemporains. Les réformes funéraires de l'Europe occidentale XVIII^e-XIX^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, chap. 2. À propos de la ville de Québec, voir : *Cimetière : fermeture* (1832, 30 novembre-1862, 22 mai), Fonds Ville de Québec (Q-P1-4-31-9), Archives municipales de la ville de Québec.

37 Yolande Cohen et Michèle Gélinas, « Les infirmières hygiénistes de la ville de Montréal : du service privé au service civique », *Histoire sociale/Social History*, 22/44, 1989, p. 221 ; Michael Farley, Othmar Keel et Camille Limoges, « Les commencements de l'administration montréalaise de la santé publique (1865-1885) – I », *HSTC Bulletin*, 6/1, 1982, p. 27-32.

38 Daniel Angers, *La promotion de l'hygiène privée : les autorités sanitaires de la province de Québec et la propagande hygiéniste en territoire québécois (1908-1936)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Sherbrooke, 1998, p. 25.

39 « Acte pour mieux définir le mode de procéder aux inhumations et aux exhumations », *Statuts de la Province de Québec*, 12 juillet 1888, c. 48 ; *Règlements du Conseil provincial d'hygiène pour la direction des conseils locaux ou bureaux d'hygiène de la province de Québec*, Conseil provincial d'hygiène, Montréal, 1889,

locales qui dérogent aux prescriptions de la loi, sans remettre en cause l'inhumation ni parler de crémation des morts⁴⁰. Les budgets sur lesquels reposent ces interventions sont aussi modestes que leurs effets. Il reste que des hygiénistes québécois voient dans les sépultures un risque sanitaire sans tenter de recourir à la crémation pour le combattre.

Certains d'entre eux sont d'ailleurs prêts à préconiser la crémation pour des motifs sanitaires, mais seulement à condition qu'elle ne concerne pas les morts dans leur propre population. Cette réserve devient évidente quand on compare les situations où des hygiénistes au Québec proposent la crémation avec celles où, au contraire, bien qu'ils puissent le faire, ils ne la proposent pas. Par exemple, quand elle énumère en 1885 les quatorze réformes sanitaires qu'elle veut entreprendre, la commission d'hygiène de Montréal y inclut, sans souci, l'incinération des ordures⁴¹. Des incinérateurs entrent en activité dès l'année suivante à cette fin⁴². Par cette initiative, les hygiénistes montréalais s'accordent à des recommandations de l'*American Public Health Association*, aux congrès de laquelle leurs représentants participent en 1886 et en 1888⁴³. En s'en tenant à la logique sanitaire, on serait portés à penser que la pollution et les dangers de contamination que représentent les cadavres, selon les descriptions qu'en font alors Sir Henry Thompson et d'autres, conduiraient des hygiénistes montréalais à y voir un risque pour la santé publique au moins d'égale importance à celui que représentent les ordures urbaines. Néanmoins, ils ne poussent pas cette logique au point de suggérer l'ouverture de crématoriums pour la disposition des morts dans leur ville.

Du reste, on trouve un cas où des hygiénistes recommandent l'incinération de cadavres humains sur le territoire québécois. Mais cette décision porte sur le site de quarantaine de Grosse-Île, qui est la seule partie du territoire où les lieux de sépulture sont la propriété du gouvernement⁴⁴. Le clergé catholique n'a sur eux

p. 7-8 ; François Guérard, « L'hygiène publique au Québec de 1887 à 1939 : centralisation, normalisation et médicalisation », *Recherches sociographiques*, 37/2, 1996, p. 208.

40 *Fonds Conseil d'hygiène de la province de Québec* (E88, contenant 1971-07-003/2 à 4 et 21 à 25), Bibliothèques et Archives nationales du Québec, ville de Québec, 1887-1899 ; « Bulletin du Conseil provincial d'hygiène », *Journal d'hygiène populaire*, novembre 1888, p. 122.

41 « Réformes sanitaires », *Journal d'hygiène populaire*, 15 mars 1885, p. 147.

42 « Hygiène municipale », *Journal d'hygiène populaire*, novembre 1887, p. 106 ; « L'incinération des vidanges et des déchets de cuisine », *Journal d'hygiène populaire*, janvier 1888, p. 149-150. L'administration municipale crée en 1893 un comité pour veiller à l'établissement d'incinérateurs : « L'hygiène municipale : Discours de M. Desjardins », *Journal d'hygiène populaire*, mars 1893, p. 343.

43 « The American Public Health Association », *Canada Medical & Surgical Journal*, novembre 1886, p. 245-247 ; « Garbage-Cremation », *Science*, 7 décembre 1888, p. 265.

44 Selon l'inventaire *La route des cimetières* : « Répertoire des cimetières du Québec », *Les Labelle*, <http://www.leslabelle.com/Cimetieres/CimMain.asp> (consulté le 1^{er} décembre 2020).

aucune juridiction. On y dispose, non de paroissiens canadiens, mais plutôt d'émigrants décédés de maladies contagieuses, qui font partie des dizaines de milliers d'individus arrivés au Canada surtout après la famine et les épidémies de typhus qui frappent l'Irlande vers le milieu du siècle⁴⁵. C'est donc en 1892 que le *Select Committee on Cholera Quarantine*, composé de médecins canadiens, fait cette recommandation au gouvernement du Canada, en affirmant voir la crémation comme le seul procédé capable d'anéantir les germes⁴⁶. Tout indique que cette recommandation n'a pas été suivie. Néanmoins, Grosse-Île demeure un lieu à part, où sont observées des mesures sanitaires sous la gouverne du docteur Frederic Montizambert, qui dirige le site entre 1869 et 1899. Formé à l'Université Laval dans la ville de Québec puis à la faculté de médecine de l'Université d'Édimbourg, Montizambert rencontre Louis Pasteur à Paris en 1889 et continue de se former à la bactériologie lors d'un séjour à l'Université Johns Hopkins en 1891. Plusieurs sites de quarantaine en Amérique du Nord adoptent ses procédés, fondés sur la bactériologie, qu'il développe à Grosse-Île⁴⁷. En 1886, quand une nouvelle réglementation sur les quarantaines entre en vigueur au Canada en réaction à l'épidémie de variole de l'année précédente, c'est Montizambert qui supervise un resserrement des contrôles sanitaires à Grosse-Île, de même que l'acquisition d'un bateau à vapeur baptisé l'*Hygeia* – du nom de la déesse grecque de la santé Hygie, qui donne son nom à l'hygiène – pourvu de matériel pour la désinfection des navires⁴⁸. Pour autant que l'on puisse en juger par les sources, la crémation des morts pour des motifs sanitaires n'est proposée nulle part ailleurs au Québec. Un parallèle peut être tracé, *mutatis mutandis*, avec les premiers cas de crémations funéraires en Australie, respectivement en 1890 et en 1892. On y dispose, sur des sites de quarantaine, des corps de deux hommes chinois décédés de la lèpre⁴⁹. Aux yeux de certains médecins, la crémation funéraire semble donc admissible au Québec pour des morts de maladies contagieuses si elle ne concerne pas la population locale et qu'elle n'implique pas les lieux de sépulture confessionnels.

45 Martin Tétreault, « Frederic Montizambert et la quarantaine de Grosse-Île, 1869-1899 », *Scientia Canadensis*, 19, 1995, p. 8.

46 « Quarantine Against Cholera », *The Montreal Medical Journal*, novembre 1892, p. 374-377. Des membres du comité s'opposent par principe à la crémation, comme le docteur Bergin, qui affirme cependant que ses collègues et lui-même surmontent leurs réticences afin de protéger la population canadienne.

47 Martin Tétreault, « Frederic Montizambert et la quarantaine de Grosse-Île... », art. cité, p. 24 ; Elzéar Pelletier, « Visite de la quarantaine de Grosse-Île », *Journal d'hygiène populaire*, octobre 1889, p. 101-105 ; André Sévigny, « Montizambert, Frederick », *Dictionnaire biographique du Canada*, 2005, http://www.biographi.ca/fr/bio/montizambert_frederick_15F.html (consulté le 1^{er} décembre 2020).

48 Martin Tétreault, « Frederic Montizambert et la quarantaine de Grosse-Île... », art. cité, p. 19.

49 Dick H. R. Spennemann, « “with the utmost decorum”: The Role of Punjabi Funeral Ceremonies in Shaping the Public Discourse on Cremation in Australia », *Mortality*, 24/1, 2019, p. 75, <https://doi.org/10.1080/13576275.2017.1413544>.

Une attitude contrastée : les catholiques, les protestants et la crémation au Québec

L'importance du facteur religieux dans cette retenue des hygiénistes québécois paraît plus nettement quand on y compare l'attitude des médecins catholiques envers la crémation avec celle de leurs collègues issus de milieux protestants. Un seul périodique médical québécois prend alors explicitement parti en faveur de la crémation des morts. C'est le *Canada Medical & Surgical Journal*, en 1875⁵⁰. Protestante et dirigée par un professeur de la faculté de médecine de l'Université McGill, institution protestante, cette revue bénéficie d'une relative autonomie vis-à-vis du clergé catholique québécois. Ses rédacteurs expliquent soutenir la crémation par utilitarisme et hygiénisme, qualifiant l'attachement à l'inhumation chrétienne de superstition. Ils accueillent avec enthousiasme le jugement de 1884 qui établit la légalité de l'incinération funéraire dans l'Empire britannique⁵¹. Ils affirment néanmoins, quelques années plus tard, douter que la crémation ne s'impose au Québec dans un avenir prévisible⁵². Dans un tel environnement protestant, un médecin peut donc apparemment exprimer sans compromis une opinion crémaliste. C'est ce que fait, par exemple, le docteur Georges A. Baynes, lors d'une conférence qu'il donne en 1875 devant des étudiants de la faculté de théologie de l'Université McGill. Baynes y prend la défense de la crémation des morts en citant abondamment Sir Henry Thompson. Conscient de l'excentricité de cette opinion et de l'hostilité qui l'attend au Québec, il se dit prêt à résister à ses éventuels détracteurs⁵³. On imagine qu'une telle déclaration serait alors impensable dans un milieu catholique. Hygiéniste engagé, Baynes est premier secrétaire de la *Citizens' Public Health Association*, vouée aux réformes sanitaires et à la promotion de la santé publique à Montréal⁵⁴. Il n'est pas anodin que ces deux interventions en faveur de la crémation funéraire, celle du *Canada Medical & Surgical Journal* et celle de Baynes, datent de 1875, c'est-à-dire une décennie avant que le pape ne condamne les mouvements crémalistes. Sans doute les milieux protestants du Québec, comme celui qui érige le crématorium du cimetière Mont-Royal en 1901, en viennent-ils à aborder la crémation avec plus de prudence malgré l'autonomie dont ils disposent par rapport à l'Église catholique.

Envers la crémation, l'attitude du médecin Séverin Lachapelle, figure centrale de l'hygiénisme au Québec et catholique engagé, présente un fort contraste par rapport à celle de ses collègues que l'on vient de citer. Entre 1868 et 1870, Lachapelle

50 « Burial or Cremation, which? », *Canada Medical & Surgical Journal*, 1875, p. 569-572.

51 « Cremation », *Canada Medical & Surgical Journal*, août 1884, p. 54-56.

52 « Funerals », *Canada Medical & Surgical Journal*, juillet 1888, p. 757-759.

53 Georges A. Baynes, *Disposal of the Dead: By Land, By Water or By Fire; Which?* Montréal, "Witness" Printing House, 1875, p. 6 et 26.

54 George Desrosiers, « L'introduction de l'enseignement de l'hygiène au Québec », *Cahier du Centre de recherches historiques*, 12, 1994, <https://doi.org/10.4000/ccrh.2743>.

exprime sa ferveur religieuse en intégrant les armées du pape comme zouave pour combattre à Rome les républicains et défendre le Saint-Siège. Titulaire plus tard d'une chaire d'hygiène à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, Lachapelle devient un des principaux promoteurs de l'hygiénisme au Québec après la parution, en 1880, de son livre *La Santé pour tous*⁵⁵. Dès 1878, il s'intéresse aux crématistes. Il leur consacre une chronique dans la *Revue canadienne* où il ridiculise leurs « motifs erronés », l'« impiété » et le « cynisme » auxquels il estime que leur lutte peut conduire. Il dit croire qu'avant que ces mouvements n'imposent l'incinération des morts au Québec, « bien des générations iront dormir, d'après *la vieille coutume*, au fond de la tombe⁵⁶. » Or, l'année suivante, Lachapelle intervient dans la même revue, en citant cette fois Louis Pasteur, en parlant des germes et en présentant le feu comme un « agent purificateur ». Discutant de la fièvre jaune qui sévit aux États-Unis et qui vient d'atteindre le Québec, il va jusqu'à demander s'il ne faudrait pas, pour contenir l'épidémie, substituer la crémation à l'inhumation pour les morts contaminés⁵⁷. Malgré cette apparente ouverture, en aucun cas il n'envisage que la crémation ne devienne pour tous une option funéraire. Une telle opinion le placerait en situation de dissidence dans sa vie paroissiale et publique, ce qu'il ne cherche, à l'évidence, pas du tout. Une semblable retenue se remarque dans *L'Union médicale du Canada*, le seul périodique médical formé de catholiques qui interviennent sur la crémation dans le Québec de l'époque. Deux de ses éditoriaux, parus respectivement en 1892 et en 1897, exposent prudemment en quoi l'inhumation des morts pourrait causer des désordres sanitaires. Mais les éditorialistes qui les rédigent n'expriment pas d'opinion favorable à la crémation funéraire, pas plus qu'ils n'entrevoient la possibilité de l'introduire au Québec⁵⁸. Cette publication relève de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, placée sous la protection de l'évêque.

Dans le même sens, l'historiographie actuelle montre qu'à l'époque, ceux qui ne sont pas catholiques, surtout les protestants, sont plus nombreux à être ouverts à la crémation. Le sociologue Asher Colombo l'a montré par une analyse quantitative. En tenant compte de 237 villes européennes où se trouve un crématorium entre 1876 et 1939, il a relevé que les crémations funéraires sont plus nombreuses et en croissance plus rapide dans les villes qui comptent davantage de non-catholiques. D'autre part, les non-catholiques ont tendance à y être incinérés en plus grand

55 George Desrosiers et Benoît Gaumer, « Les débuts de l'éducation sanitaire au Québec : 1880-1901 », *Canadian Bulletin of Medical History/Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, 23/1, 2006, p. 183-207 ; Denis Goulet, « Des bureaux d'hygiène municipaux aux autorités sanitaires. Le conseil d'hygiène de la province de Québec et la structuration du système de santé publique, 1886-1926 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49/4, 1996, p. 491-520.

56 Séverin Lachapelle, « Causerie scientifique », *La Revue canadienne*, 17 avril 1878, p. 301.

57 Id., « Causerie scientifique », *La Revue canadienne*, juillet/août/septembre 1879, p. 634.

58 « Choléra et crémation obligatoire », *L'Union médicale du Canada*, décembre 1892, p. 664 ; « Les dangers des cimetières », *L'Union médicale du Canada*, février 1897, p. 100-101.

nombre que les catholiques⁵⁹. Les raisons de ce contraste confessionnel restent à éclaircir. Sans doute, le fait que les protestants ne soient pas sujets aux décrets de Rome contre les mouvements crématises rend, pour eux, l'engagement en faveur de la crémation moins polémique. Ces décrets sont d'ailleurs émis dans un contexte propre à l'Église catholique romaine, où le Saint-Siège se trouve menacé en Italie par des républicains, des francs-maçons, des partisans du laïcisme ou de l'athéisme. À Montréal, on remarque que la revendication crématisiste est d'abord portée par des protestants, en particulier des unitariens⁶⁰. En Angleterre, l'Église anglicane se montre elle aussi très tôt ouverte à cette pratique, au point de célébrer des cérémonies funéraires qui comprennent des crémations et que des pasteurs soient eux-mêmes incinérés après leurs décès dès la fin du XIX^e siècle⁶¹. Pour étoffer cette analyse, il nous manque encore une étude systématique des rapports entre crémation et protestantisme, dans le genre de celle de Piotr Kuberski sur les rapports entre catholicisme et crémation⁶².

*
**

Hygiénisme et crématisisme convergent vers la fin du XIX^e siècle, sous l'effet entre autres d'un article du médecin Henry Thompson paru en 1874. C'est l'année à partir de laquelle, au Québec, des débats s'engagent sur la crémation funéraire. Au cours des deux décennies suivantes, des médecins hygiénistes au Québec régulent les lieux de sépulture, font installer des fours crématoires pour les ordures urbaines, recommandent l'incinération des morts de maladies contagieuses sur le site de quarantaine de Grosse-Île, mais ne proposent pas la crémation comme mode ordinaire de disposition des morts. En considérant que l'Église catholique romaine condamne alors officiellement la crémation funéraire, que la plupart des lieux de sépulture sur le territoire québécois sont administrés par le clergé, que la population du Québec est très majoritairement catholique, que le seul endroit où l'on propose d'incinérer des morts sur le territoire est également le seul où le gouvernement possède les cimetières et, enfin, puisqu'on voit une ouverture

59 Asher Colombo, « Why Europe has never been united (not even in the afterworld): The fall and rise of cremation in cities », *Death Studies*, 41/1, 2017, p. 30-31.

60 Le couple montréalais formé par John H. R. Molson et Louisa Frothingham est à l'origine du projet de crématorium au cimetière Mont-Royal. Tous deux sont unitariens et tiennent leur idée crématisiste de leur fréquentation de la famille Frothingham à Boston, qui comprend d'importantes figures crématisistes et unitariennes. Hugo Erichsen, unitarien, est également un des principaux défenseurs de la crémation aux États-Unis. Voir : Martin Robert, *Disposer de son cadavre. La naissance de la crémation au Québec (1874-1914)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université du Québec à Montréal, 2015, p. 93-99, en ligne : <https://archipel.uqam.ca/7193/1/M13747.pdf>.

61 Frances Knight, « Cremation and Christianity: English Anglican and Roman Catholic attitudes to cremation since 1885 », *Mortality*, 23/4, 2018, p. 304-305, <https://doi.org/10.1080/13576275.2017.1382460>.

62 Piotr Kuberski, *Le christianisme et la crémation*, op. cit.

nettement plus évidente à la crémation chez les protestants que chez les catholiques du Québec, nous en concluons que c'est le catholicisme québécois qui constitue la principale raison pour laquelle les médecins hygiénistes hésitent à y soutenir cette technologie funéraire. Il est probable que d'autres raisons, qui ne se confondent pas avec les traditions religieuses, comme le culte des morts, expliquent également leur retenue, mais l'historiographie actuelle ne permet pas de les identifier précisément ni d'en mesurer la portée dans les débats sur la crémation.

Au début des années 1890, les médecins du *Montreal Medical Journal* expriment bien cette hésitation. Ils affirment ne pas se considérer comme des crématistes et ne pas croire que le temps soit venu d'instaurer la crémation pour tous au Québec. Néanmoins, ils se disent forcés d'admettre qu'au point de vue médical, aucun mode de disposition des morts n'est plus parfait que la crémation⁶³. Au xx^e siècle, les arguments hygiénistes favorables à la crémation vont perdre en force, tandis que l'opposition catholique envers cette pratique va s'assouplir. En juillet 1963, le Saint-Office de Rome permet aux catholiques de recevoir une sépulture chrétienne s'ils sont incinérés⁶⁴. Treize ans plus tard, le premier crématorium dans un cimetière catholique québécois ouvre à Montréal⁶⁵. Pour autant, la crémation reste aujourd'hui polémique dans la chrétienté, en particulier là où l'Église orthodoxe joue un rôle public majeur, comme en Roumanie ou en Grèce⁶⁶. Quant au Saint-Siège, il continue de vouloir guider les catholiques dans ce choix, comme le montre son intervention, en 2016, pour tenter d'encadrer la disposition des cendres humaines⁶⁷.

63 « Editorial. Pulvis Et Umbra », *The Montreal Medical Journal*, mars 1897, p. 759-760.

64 « La crémation. Instructions du Saint-Office », *La Semaine religieuse du Québec*, 3 décembre 1964, p. 239.

65 Gilles Provost, « Un crématorium à Côte-des-Neiges », *Le Devoir*, 16 mai 1975.

66 Marius Rotar, *History of Modern Cremation in Romania*, *op. cit.* ; « The Perpetual Holy Synod of the Church of Greece: On the cremation of the dead », *Pantokratoras*, <https://www.impantokratoros.gr/5ED60675.en.aspx> (consulté le 1^{er} décembre 2020).

67 Congrégation pour la doctrine de la foi, « Instruction *Ad resurgendum cum Christo* sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres en cas d'incinération », *La Santa Sede*, http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfait_h_doc_20160815_ad-resurgendum-cum-christo_fr.html (consulté le 1^{er} décembre 2020).